
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MON COLLEGE S'ENGAGE : SIGNATURE DE LA CHARTE ENTRE LE DEPARTEMENT ET 17 ETABLISSEMENTS ARDECHOIS

6 novembre 2019

La politique collège du Département qui s'articule autour du plan collèges 2016/2022, a pour objectif de donner aux collégiens toutes les chances de réussite et de faire du collège un établissement accueillant et bien équipé, mais aussi un lieu d'échanges, de réussite, de citoyenneté et de découvertes. L'égalité des chances dans l'accès aux savoirs est un des objectifs du Département avec celui d'offrir, à chaque enfant, les conditions d'un développement harmonieux et d'une ouverture à la transition écologique. Au travers de la démarche « Mon collège s'engage » le Département vise à donner à chaque collégien les moyens de devenir un citoyen et un consommateur responsables dans le respect de l'environnement et des personnes. L'alimentation - qualité, provenance – en est un des axes qui se développe avec l'ensemble des acteurs du territoire, compétents en termes d'alimentation et notamment agriculteurs et entreprises agroalimentaires. Le Département les réunit fin septembre pour envisager avec eux les modalités de mise en œuvre d'une collaboration efficace en Ardèche.

MON COLLEGE S'ENGAGE

La Charte « Mon collège s'engage » a pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire des collèges autour d'un challenge visant à obtenir une labellisation comportant trois niveaux.

Les enjeux du projet :

- Fournir chaque jour aux collégiens des repas de qualité (développement de l'approvisionnement en filières courtes par territoire/EPCI, minimum 50% de fait-maison, 50% de produits bio, etc.)
- Assurer confort et bien-être aux élèves et aux agents (cadre du repas amélioré, valorisation du savoir-faire des agents, outils adaptés et produits d'entretien respectueux de l'environnement et des personnes, etc.)
- Réduire l'impact environnemental de l'activité des collèges (réduction et valorisation des déchets en partenariat avec les EPCI, réduction de la consommation énergétique (cuisson basse température, etc.)

A la rentrée 2019 : 17 collèges publics ont volontairement fait le choix de s'engager dans cette démarche. Ils ont participé dès le printemps 2019 à des groupes de travail destinés à construire et mettre en application la démarche « Mon collège s'engage ».

Ils ont 3 ans pour atteindre les 3 niveaux de labellisation.

En 2020, tous les collèges devraient être engagés.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

La démarche « Mon collègue s'engage » c'est :

- Un programme ambitieux qui vise à garantir le bien manger au collège et qui inscrit concrètement les collèges ardéchois dans l'Ardèche en Transition.
- Un levier de développement local (agriculture, gestion des déchets, etc.) transversal et complet.
- Un partenariat remarquable avec les services de l'Education nationale et les établissements.
- Un levier éducatif pertinent pour des collégiens éclairés sur les enjeux de la transition.
- Du bon sens mis au service de l'action publique et des plus jeunes.

Pour **Laurent Ughetto** « *mon collègue s'engage est une action pilote des Contrats de transition écologique signés mi-septembre entre le Département et l'État. La démarche vise à garantir une alimentation locale et de qualité dans les collèges ardéchois. Elle s'inscrit dans la continuité des projets menés dans le secteur de la restauration collective afin de contribuer au développement économique du territoire et de répondre aux enjeux liés à l'urgence climatique. C'est aussi, promettre que demain, nous mangerons un maximum de produits locaux, frais et/ou bio en Ardèche, c'est aussi résoudre le problème de l'installation, de la reprise des exploitations et du foncier.* »

Les 17 collèges signataires :

- La Lombardière – Annonay
- Marie Curie – Tournon-sur-Rhône
- Vivarais – Lamastre
- Crussol – Saint-Péray
- Dr Pierre Delarbre – Vernoux-en-Vivarais
- Charles de Gaulle – Guilhaud-Granges
- Eyrieux – Saint-Sauveur-de-Montagut
- Les Trois Vallées – La Voulte-sur-Rhône
- Alex Mézenc – Le Pouzin
- Bernard de Ventadour – Privas
- Joseph Durand – Montpezat-sous-Bauzon
- Roqua – Aubenas
- Laboissière – Villeneuve-de-Berg
- Marcel Chamontin – Le Teil
- Vallée de la Beaume – Joyeuse
- Henri Ageron – Vallon-Pont-d'Arc
- Le Laoul – Bourg-Saint-Andéol

P.J. Charte « Mon collègue s'engage »

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr